

L'an deux mille Seize et le Deux Juin à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Eric VIGNEAU, Maire.

La convocation était du 20 Mai 2016

**PRESENTS** : ANTONUTTI Véronique, GUERIN Hervé , LACAMPAGNE J-François, LE MOIGNE André , , MARQUET Sophie, MEYNIÉ Hélène, PERAUDEAU Christian, POUBLAN Patrice, SARRAZIN Paulette.

**EXCUSES** : LE PROVOST Virginie

**Secrétaire de séance** : Mme Sophie MARQUET

Après lecture donnée par André LE MOIGNE , le compte rendu de la dernière réunion en date du 12 Avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **001- TRAVAUX ET ACQUISITION MATERIEL :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la chambre froide de la salle communale est à nouveau tombée en panne et qu'elle n'est pas réparable. La Salle étant louée il a fallu dans l'urgence la remplacer, le frigoriste nous a proposé un équipement complémentaire pour répondre aux besoins. Le Conseil Municipal examine la proposition et la valide, ce qui va permettre d'équiper la salle avec deux chambres froides. Il propose de présenter cet investissement au titre du FDAEC et ainsi compléter le dossier et le présenter avec l'assainissement du presbytère et les chambres froides.

Les travaux de mise aux normes de l'Assainissement au Presbytère sont terminés et mandatés.

### **002- SUBVENTION FDAEC :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la réunion cantonale pour la répartition du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) 2016 présidée par Madame Isabelle DEXPERT , Vice-Présidente et Monsieur Jean-Luc GLEYZE , Président du Conseil Départemental , Conseillers Départementaux du Canton du Sud Gironde , a permis d'envisager l'attribution de 8 000.00 € ( Huit mille euros) à la commune de SENDETS .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de réaliser en 2016 les opérations suivantes :

#### **Autres investissements :**

Réhabilitation assainissement ancien presbytère :	8 913.00 H.T.
Fourniture Armoires Frigorifiques pour la Salle Communale :	3 500.00 H.T.
Soit un total d'investissement de	12 413.00 H.T.

- De demander au Conseil Général une subvention de 8 000.00 € pour les autres investissements.

- D'assurer le financement complémentaire pour ces investissements par 6 895.60 € TTC d'autofinancement.

### **-003- MODIFICATION BUDGET N° 1.2016 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'apporter des modifications au budget communal. Ceci, afin d'inscrire l'achat de deux armoires frigorifiques pour la Salle Communale et d'inscrire une subvention de solidarité pour les communes sinistrées des inondations.

## SECTION de FONCTIONNEMENT

### Dépenses :

Cpte 61522: Entretien de Bâtiments : - 4 350.00

Cpte 6748 : Subvention exceptionnelle de solidarité inondations : + 150.00

Cpte 023 : Virement à la Section d'investissement : + 4 200.00

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

### Opération 054 : BATIMENTS COMMUNAUX

#### Dépenses

Cpte 2184 1 Immobilisations en cours : + 4 200.00

### NON AFFECTE

#### Recettes

Cpte 021 : Virement de la section d'Investissement : + 4 200.00

## **-004- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Monsieur Le Maire donne le compte rendu du dernier Conseil Communautaire en date du 31 Mai dernier :

### **ABATTOIR :**

Afin d'avancer sur le projet de création de la SEMOP ( Société d'Economie Mixte à Opération Unique) ; le Conseil Communautaire a reçu M. BOISSEAU, le représentant du cabinet Point –Virgule, chargé du dossier. Il a expliqué en quoi consiste cette création et la Délégation de Service Public. Au niveau financier l'emprunt de 1 500 000 € souscrit auprès du Crédit Agricole a été renégocié et va être transféré à la SEMOP, et le montant des intérêts est réduit. Le comité syndical a délibéré favorablement à la création de la SEMOP, une réunion de la commission, présidée par M. BAILLÉ doit intervenir pour préparer la rédaction des différents documents et contrats.

### **COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :**

Lors du dernier bureau communautaire, il a été décidé de réviser la composition des commissions afin de répondre à la réglementation. En ce qui concerne SENDETS, Hervé GUERIN et le Maire vont rejoindre la commission des Finances, J-François LACAMPAGNE, la commission environnement, et Sophie MARQUET, va participer à la nouvelle commission numérique et téléphone mobile.

### **CIAS :**

Suite au changement de Président Communautaire, la composition du Centre Intercommunal d'Actions Sociale est revue. Le Maire, Eric VIGNEAU reste membre désigné.

### **VOIRIE :**

Un règlement intérieur pour les voies communautaires va être mis en place à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2016.

### **RAID DE LA PRADE :**

Le site a été retenu pour l'organisation d'un raid le 10 Septembre, l'organisateur a rencontré les représentants de la Communauté de Communes et du Conservatoire des Espaces Naturels. Des recommandations sont prescrites et il est demandé pour les futures éditions un travail en début d'année avec un cahier des charges à respecter.

## **ENVIRONNEMENT :**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la dernière commission. L'incinération des déchets verts est totalement interdite et ce durant toute l'année.

## **AUTRES SUJETS TRAITES :**

### **Urbanisme :**

Les projets de modifications simplifiées des PLU de Captieux, Bernos-Beaulac,, Grignols et Lartigue ont été présentés.

### **Cinéma : :**

Une motion de soutien au cinéma de proximité a été votée.

## **-005- LES SYNDICATS :**

### **ECOLE D'AILLAS :**

Patrice POUBLAN donne le compte rendu de la réunion du 27 Mai à laquelle il représentait la commune. Au niveau fréquentation 95 enfants sur 110 inscrits à l'école participent au TAP. De nombreuses activités sont proposées ce qui implique pas mal d'intervenants. Le service est gratuit pour les familles, après les aides de l'Etat, il reste environ 4000 € à la charge de la commune sur le coût initial de 9 500 €. Le Maire de Sigalens a proposé de venir en aide comme ils viennent en aide à Cocumont où des enfants de la commune sont scolarisés.

### **SYNDICAT DES EAUX :**

André LE MOIGNE fait état des dernières nouvelles, une réunion va être programmée sous peu.

### **Fusion des Syndicats :**

La fusion avec le Syndicat de Lerm et Musset doit être validée par le Préfet dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Communale.

### **Délégation Service Public :**

Les derniers travaux de la commission de délégation des services publics permettent de penser la société SUEZ offre les meilleures services et garanties pour continuer l'exploitation du réseau.

### **SIVOS de GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE donne lecture du compte rendu de la dernière réunion en date du 12 Mai, à laquelle il n'a pu assister, Monsieur Le Maire était présent

### **Acquisition de vidéoprojecteurs :**

Une subvention au titre de la Réserve Parlementaire du Sénateur CÉSAR va être déposée pour 2 000 €. Le montant H.T de ces équipements est de 13 074.00 €. Le financement sera assuré par 4 576.00 € de l'Etat au titre de la DETR, 3 040.00 € par le Conseil Départemental, et ces 2 000.00 €, il reste 3 458.00 € d'autofinancement.

### **Travaux de Réhabilitation :**

Le projet réalisé par l'architecte a été présenté au comité Syndical après l'avoir été aux membres de la commission travaux et aux agents. Le coût est estimé à 140 761.00 € H.T. L'équipe des enseignants par la voix de la Directrice propose des aménagements différents, il est décidé d'y réfléchir et de reporter la décision.

### **Transports scolaires :**

Il est décidé de demander une participation aux familles pour le transport de tous les enfants : la participation pour les arrêts dans les bourgs qui était gratuite passe à 45 € par famille et par an et la participation pour les arrêts hors bourg sera réévaluée, pour mémoire elle était à 129.00 euros.

### **SICTOM DU LANGONNAIS :**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la dernière réunion qui a été consacrée au vote du Budget.

Les sacs poubelles vont être fournis par un nouveau prestataire pour un montant de 55 000 €.

Des chiffrages pour la voirie et la plateforme de la nouvelle déchetterie de Dumes sont en cours. La Fusion du SICTOM avec l'USSGETOM va être obligatoire.

### **AGIR A DOMICILE :**

Paulette SARRAZIN donne le compte rendu de l'Assemblée Générale, Monsieur LAGARDERE reste Président pour l'exercice à venir. Le Bilan est satisfaisant avec un bénéfice de 302.79 € sur 2015. Au niveau du personnel on dénombre actuellement deux infirmières et huit Aides-soignantes.

### **-006-QUESTIONS DIVERSES :**

#### **ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS :**

Suite à l'envoi en Mairie de tous les documents relatifs à l'association des Anciens Combattants par M. LAC, Président, qui a quitté la commune, le Maire a réuni en accord avec M. BARDIN Gérard, Vice-Président, les membres de l'Association en Mairie. Cette réunion s'est tenue le Jeudi 26 Mai ; il y a été décidé de dissoudre l'association et les membres restant ont proposé de verser les avoirs à la commune à charge pour elle de les répartir équitablement entre les deux associations restantes à savoir : l'ACCA et le Foyer Rural.

#### **RECEPTION CENTENAIRE Mme VIMIER :**

Le Maire fait part au Conseil Municipal des remerciements reçus de la part de plusieurs membres de la Famille, notamment la centenaire elle-même qui a envoyé un mot de remerciements ; cette réception a été fortement appréciée. Le Maire remercie à son tour le Conseil Municipal pour sa participation.

### **FAITS DIVERS :**

Des jeunes se sont rendus chez plusieurs personnes âgées de la commune pour essayer de leur soutirer de l'argent. La gendarmerie a été avisée, ils sont également allés sur la commune de Gajac. Le Maire demande la plus grande vigilance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 45.